JO 14324.

CINQUIÈME ANNÉE

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

RÉDACTION
13, Rue des Champs, 13
ROUBAIX

ADMINISTRATION
13, Rue des Champs, 13
ROUBAIX

ABONNEMENTS	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes.	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements.	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

N° 184 Samedi 1er Juillet 1899 N° 184
ÉDITION ★★★★

ANNONCES
Les Annonces sont reçues à la Société Générale de Publicité, 7, rue Drouot, Paris (Téléphone 221.83) et dans un succursale
LILLE, 28, rue Faidherbe
et Dans les bureaux de l'Administration du journal

DÉPOT LÉGAL
Nord
N° 1024
1899

En Avant !

Depuis huit jours, un vent de tempête a soufflé sur tous les partis et sur tous les groupes. Maintenant, après la mémorable journée du 26 juin où la République a eu raison du plus formidable assaut, chacun de nous peut regarder avec calme la vaste étendue de pays ou s'est développé l'ouragan.

Au fond, le problème était simple. M. Loubet a été élu président de la République par les républicains de gauche contre la droite, les césariens et les méliniste. Il a été élu par des républicains avancés qui étaient en même temps des révisionnistes convaincus que, pour l'honneur et le salut même de la République, une monstrueuse erreur judiciaire doit être réparée.

M. Loubet ne pouvait donc pas, pour son premier ministère, s'adresser ou à la coterie Méline ou aux antirévisionnistes qui l'auraient livré aux manœuvres des jésuites, et peut-être aux brutalités des généraux. Mais les républicains auxquels il avait fait appel ou avaient échoué, ou s'étaient dérobés, ou avaient été minés par l'intrigue. M. Poincaré équivoquait, et s'évadait. M. Brisson, malgré la croissante énergie morale qu'il oppose aux progrès de la maladie, est trop atteint dans ses forces physiques pour porter le pouvoir. M. Léon Bourgeois, aimable philosophe, apaise à la Haye les querelles de l'univers : il prend en pitié nos pauvres bagarres ; c'est un tourbillon dans un lac. Lui, il calme le vaste océan humain.

M. Waldeck-Rousseau, appelé une première fois, avait été gêné par les modérés. Pendant que se prolongeait cette sorte d'impuissance gouvernementale de la République, M. Loubet apprenait que l'audace des fauteurs de coup d'Etat croissait d'heure en heure. M. Déroulède prenait devant ses électeurs rassemblés à Angoulême l'engagement de tenter de nouveau, avec une préparation plus sûre, le coup manqué à la caserne de Reuilly. Les colonels de Saxcé, de Coubertin affichaient une indiscipline insolente, et le président était informé, qu'encouragés par ces premières manifestations factieuses, que M. Krantz n'osait frapper, de très nombreux colonels s'étaient donné le mot pour manifester successivement.

Ainsi, par le nombre même des actes d'indiscipline, par la continuité des insolences, ils réduiraient à merci la République défaillante et déshonorée. Ou bien, effrayée par cette sorte d'épidémie de révolte, elle aurait subi la provocation et l'outrage sans oser frapper. Elle n'eût plus alors qu'une vieille femme balbutiante et bafouée qu'un beau jour quatre soudards enlevaient sur sa chaise et portaient à l'hospice des gouvernements séniles. Ou bien elle se risquait enfin à frapper, mais il était trop tard, car la multiplicité même des attentats créait une sorte de conflit universel de la République et de l'armée.

En outre, la réaction cléricale et militaire travaillait tous les jours à fanatiser la Bretagne. Elle espérait qu'une troupe mêlée de camelots parisiens et de pêcheurs bretons, amenés à grands frais à Rennes, clamerait contre Dreyfus des cris de mort. De là conflit, soulèvement de l'Ouest, action combinée d'une sorte de chouannerie ignominieuse opérant en Bretagne, et des bandes césariennes et antisémites opérant à Paris. Dans ces convulsions, un coup de main portant un général à l'Elysée ou bien M. Loubet, écrasé par des responsabilités formidables, cédait lui-même la place au candidat des jésuites. Dreyfus était de nouveau condamné par ordre et l'état de siège avait raison des consciences, des républicains et de la République.

Tel était le plan très net de la réaction pendant que se prolongeait la vacance du pouvoir. Et alors, quand M. Waldeck-Rousseau est rappelé par le président, quand il assume la responsabilité du combat, que devaient faire les républicains ? Le chicaner sur ses collaborateurs ? S'indigner ou à propos de Galliffet ou à propos de Millerand ?

Ceux qui déclament ou qui récriminent ou qui boudent ont toujours besogné facile. Mais, c'est à ceux qui agissent qu'appartient l'histoire.

M. Waldeck-Rousseau a dit qu'au point où était parvenu le complot militaire, il avait besoin d'opposer un général, le général de Galliffet, à la révolte toute préparée.

Et, dans la même journée, il a fait dire à Millerand :

« J'ai besoin de vous à côté de moi. J'en ai besoin parce que vous êtes un homme d'énergie et de décision. J'en ai besoin aussi parce que je veux signifier à la démocratie, par votre présence, que je ne veux pas exploiter la crise de la République au profit de mon groupe et que je forme un ministère de combat contre la réaction seule et au profit de tous les républicains. »

Millerand a pris sur lui d'accepter, et, n'engageant que sa responsabilité personnelle, il est entré dans le ministère.

Pour moi, je l'en remercie, et je l'en loue. Dès que j'ai vu cette combinaison audacieuse, j'ai eu, comme tous nos amis socialistes, au nom de Galliffet, un choc violent. Mais, malgré tout, nous sommes nombreux dans le parti socialiste qui avons dompté d'emblée cette révolte et qui avons dit : « Oui, il le faut ».

Nous l'avons dit dès la première minute. Camille Pelletan, dans un véhément article, a traduit éloquemment ses colères et ses répugnances. Il a parlé aussi de ceux qui, d'abord indignés, se résignaient ensuite. Cela ne s'applique pas à nous, car dès le premier instant nous avons pris parti. Et nous avons dit : Coûte que coûte, il faut marcher à l'ennemi.

Nous n'avions pas à savoir si M. Waldeck-Rousseau aurait pu choisir un autre ministre de la guerre ou un autre ministre du commerce. Nous savions que l'échec d'une quatrième combinaison, la plus hardie de toutes, allait surexciter encore l'audace césarienne et cléricale. Et nous avons osé demander au prolétariat ce suprême sacrifice dont « l'imminente justice » le paiera au centuple.

Il a suffi de voir la prodigieuse puissance des passions républicaines et des passions réactionnaires qui se sont heurtées à la Chambre lundi dernier, pour comprendre qu'en cette journée, comme en un drame ramassé, tenait toute une période de la vie nationale.

Cette force historique, cette sublime fatalité républicaine a été si impérieuse que les protestataires même et les dissidents (je parle des républicains), n'ont pas osé voter contre le ministère.

Les socialistes révolutionnaires étaient acculés à un état de conscience presque tragique. Ils ont été les combattants de la Commune ; ils ont été les proscrits, les fusillés.

Ils en sont la tradition vivante, et tout à coup se dressait devant eux l'homme dont le nom est le symbole du massacre.

Ils ont crié leur colère et leur implacable horreur, mais ils n'ont pas voté contre le ministère.

Il s'est trouvé même deux communistes révolutionnaires, députés des ouvriers des Ardennes, Poulain et Lassalle, qui ont voté pour. Paschal Grousset, qui a échappé comme par miracle à l'ordre de mort signé contre lui par Galliffet lui-même, a voté pour le ministère. Et, dès que le ministère fut connu, il vint nous dire : « N'importe ! il faut marcher. »

Trouvera-t-on souvent dans l'histoire plus héroïque abnégation d'un parti ? La majorité des socialistes a soutenu le cabinet. Sans leur esprit de sacrifice il était à terre. Oui, notre parti sera récompensé par l'Histoire. Et il nous plaît qu'aux heures de crise il ait ce ressort de courage.

Il nous plaît qu'il ne soit pas composé de ces éternels impuissants qui critiquent, chicanent, disputent et jamais n'agissent et combattent toujours trop tard. Les nôtres ont pris une responsabilité lourde, à coup sûr ; mais il faudra en prendre bien d'autres avant que la révolution sociale ait arraché toutes les racines du vieux monde et planté la nouvelle justice.

Avant peu, on verra les résultats : la République affermie et le socialisme grandi.

Jean JAURÈS.

Entre Dévots

Jeudi matin, la *Dépêche* publiait une information datée de Rennes, dont nous détachons cet alinéa :

— « Des affiches ont été placardées en ville dans la matinée. C'est, en somme, un manifeste dreyfusard signé d'avocats de Paris, d'ex-officiers, de publicistes qui fait appel aux catholiques (sic) rennais, leur recommandant le calme, les invitant à ne pas opposer la magistrature à l'armée et l'armée à la magistrature. Ainsi les dreyfusards ont recours à toutes les manœuvres »

Remarquez bien que, d'après la *Dépêche*, le manifeste en question recommande aux catholiques rennais de ne pas opposer la magistrature à l'armée et réciproquement !

Maintenant, lisez le *Nouvelliste, alias* la *Dépêche* du soir. Sous le titre « Histoire d'une Proclamation », vous y trouverez ceci :

— « La proclamation invitant les catholiques rennais au respect de la justice, dont nous avons déjà parlé, a un histoire intéressante.

Le « Comité catholique pour la défense du droit », qui n'est composé que de M. de Kérohant, du *Soleil*, et de quelques-uns de ses amis, avait demandé leur adhésion et leur signature à différentes personnalités rennaises, et celles-ci avaient accepté en principe de signer l'appel ou s'en la condition que l'armée serait au moins aussi bien partagée que la justice dans la proclamation.

A propos de cette exigence, il y eut quatre ou cinq allées et venues du manifeste et des manifestants entre Rennes et Paris, mais en fin de compte le comité de Paris a refusé d'adjoindre au couplet de la justice celui de l'armée.

Les personnalités rennaises se délièrent alors de tout engagement, et voilà pourquoi la proclamation aux catholiques rennais ne porte que des signatures d'hommes complètement étrangers à la capitale de la Bretagne.

Cette note, tirée de quelque « Libre-Gueule », insinue que le « Comité catholique pour la Défense du Droit, » oppose au contraire la magistrature à l'armée, dans son manifeste.

A quelques heures d'intervalle, la *Dépêche* se contredit donc elle-même !

Mais ce n'est pas tout : jeudi soir, comme jeudi matin, elle traite avec dédain, avec mépris, les *dreyfusards* catholiques, « des avocats de Paris, dit-elle, d'ex-officiers, des publicistes amis de M. de Kérohant du *Soleil !...* »

Ce dédain, ce mépris, sont affectés. Au fond, la *Dépêche* est ennuyée que des catholiques avérés, des conservateurs du meilleur teint, n'épousent pas, dans l'affaire Dreyfus, les haines du père Dulac.

Nous ne saurions mieux en faire la preuve qu'en reproduisant *in-extenso*, le manifeste qui, si fort, tracasse notre confrère lillois. Le voici :

Catholiques Rennais!

Dans quelques jours va se juger à Rennes la cause qui, depuis de très longs mois, a si profondément divisé notre pays. Il importe à votre dignité et à l'honneur national que rien ne trouble l'œuvre de la justice.

On a cherché dans cette affaire à opposer la Magistrature à l'Armée. Vous éviterez cette faute. Opposer la Magistrature à l'Armée, ce serait opposer la France à la France. Vous n'écouterez donc pas ceux qui vous diraient que notre tribunal suprême, composé d'hommes ou serviles ou vendus, a trahi son devoir à l'unanimité et foulé aux pieds la justice.

Vous donnerez l'exemple du respect du droit, du respect *des grandes forces sociales qu'on ne peut affaiblir* sans atteindre la patrie elle-même.

Vous aurez confiance dans les autorités régulières, civiles et militaires. Vous vous inspirerez de l'esprit de justice et de modération dont les principes mêmes du christianisme nous font une obligation de conscience. Vous n'oublierez pas que l'homme qu'on va juger est redevenu un accusé.

Il a droit aux garanties qu'assurent aux accusés les lois de tous les pays civilisés. Vous n'oublierez pas que toute manifestation tapageuse semblerait avoir pour but de dicter leur sentence aux juges et serait, par conséquent, une injure au Conseil de guerre.

Gaston Auvard, ancien officier de cavalerie ; **Armand Brette**, publiciste ; **Chauvin**, professeur ; **abbé Grosjean** ; **Hervé de Kerohant**, directeur du *Soleil* ; **Jorrand**, ingénieur ; **Leroy-Dupré** ; **baron de Lourmel**, ancien officier de cavalerie ; **abbé Martinet** ; **abbé Pichot** ; **Camille Pinta**, avocat ; **Quincampoix**, publiciste ; **Henry Rollet**, avocat à la Cour de Paris ; **abbé Russacq** ; **Edouard Viollet**, avocat à la Cour de Paris ; **Paul Viollet**, membre de l'Institut.

Nous demandons à la *Dépêche* de nous indiquer la phrase ou le mot, qui, dans cette proclamation, a pu blesser ses sentiments patriotiques et catholiques ?

Quant aux signataires du manifeste, mon Dieu ! Ils valent bien MM. Drumont et Jules Guérin. Ils ne sont pas, — non plus, — des premiers venus !

Mais, voilà, ils ne sont pas de l'avis de la *Dépêche* et c'en est assez pour que ce sage journal les anathématise et leur prête des pensées et des sentiments qu'ils n'ont assurément pas, qu'en tout cas ils n'ont pas exprimés.

C'est ainsi qu'on écrit l'histoire sous la suggestion de l'esprit de parti.

G. SIAUVE-EVAUSY.

NOTES

VIEILLES IMAGES

Maintenant qu'après dix-huit mois de luttes, d'angoisses et de rancœurs, nous en sommes à l'aboutissement certain, inévitable, que la Revision est un fait accompli, et qu'il y a eu dans le monde civilisé entier une sensation de soulagement, un frémissement de joie, il nous a paru intéressant de mettre sous les yeux du public quelques-uns des dessins satiriques par lesquels on caractérisait naguère certaines phases de la grande bataille aujourd'hui gagnée.

On ne soupçonne pas la quantité prodigieuse de livres, de pamphlets, d'illustrations, de publications de tous genres, qu'a fait éclore « l'Affaire ». Il y a, nous l'avons déjà dit, tout une bibliographie, tant graphique qu'écrite, aux proportions déconcertantes ; un véritable amoncellement, des mètres cubes de papier, quoi !

Plus fort que l'épée

Tout cela sera relevé et classé un jour, et il y aura là toute une bibliothèque d'un intérêt palpitant et d'une valeur documentaire considérable au point de vue des historiens de demain.

Le dessin que nous publions ci-dessus est emprunté au *Morning leader* de Londres et représente Zola enfonçant avec sa plume les portes de la prison de Dreyfus.

Ce dessin interprète le sentiment du grand écrivain disant dans une interview au *Siècle* : « Depuis le commencement ça été la terrible vérité. Cachotteries, rien que des cachotteries, encore des cachotteries. — Je ne dormirai pas que je n'aie fait le possible pour pousser la France à réparer cette affreuse erreur ».

LES DEUX JUSTICES

Le général Bailloud, chef de la maison militaire du président, est un antirévisionniste farouche.

Tout dernièrement, quelqu'un lui demandait pourquoi les preuves de la prétendue culpabilité de Dreyfus que les généraux affirmaient détenir n'avaient pas été communiquées à la Cour de cassation.

— Parce que, répondit le général Bailloud, ce sont des preuves que les juges civils ne peuvent pas comprendre. Mais, entre militaires, nous nous comprenons.

C'est, en d'autres termes, la théorie des deux justices de l'ineffable Havary.

VARIÉTÉ

UNE FOIRE AUX BAISERS

Encore une histoire qui nous vient d'Amérique.

Si elle n'est pas vraie, elle est, au moins, très bien trouvée. Il paraîtrait que, dans une fête de charité organisée à Cincinnati, on avait trouvé un ingénieux moyen de faire monter la recette.

Les dames vendeuses, se débitèrent elles-mêmes, si j'ose m'exprimer ainsi. Elles décidèrent de se laisser embrasser par les messieurs, moyennant une rétribution d'ailleurs fort raisonnable. En ce pays pratique, tout se donne au plus juste prix.

Les jeunes filles furent donc tarifées à 1 fr. par baiser ; les femmes mariées à 1 fr. 50, et les veuves à 2 fr. 50.

Pourquoi ces différences, et comment peut-il y avoir vingt sous d'écart entre le baiser d'une veuve et celui d'une femme mariée ?

Je n'aurai pas l'indiscrétion de le rechercher. Ce qui est certain, c'est que les choses allèrent à souhait et que l'on fit des affaires d'or. Pour ajouter au piquant de l'aventure, on avait décidé que les messieurs auraient les yeux bandés et que le baiser serait, en quelque sorte, anonyme.

Un des amateurs venait déjà de payer quatre ou cinq fois le tarif, et il trouvait, à récidiver ainsi, une saveur spéciale, lorsqu'il eut l'idée de soulever un coin de son bandeau.

Hommes ou femmes, nous descendons tous de la mère Eve. Il s'aperçut alors que la jolie vendeuse qu'il embrassait avec tant de conviction était sa propre femme.

On ne dit pas s'il regretta son argent, mais l'histoire, en tous cas, a une moralité et même une morale : c'est que l'on va souvent chercher bien loin le bonheur qu'on a sous la main, et qu'il arrive qu'on paye très cher ce que l'on peut avoir pour rien...

E.

NOS DEPÊCHES

(Par service téléphonique spécial)

EN BELGIQUE

Révolte contre la cléricale réforme électorale. — Batailles à la Chambre. — Le pays se soulève. — La Révolution en marche.

(De nos correspondants particuliers)

Bruxelles, 29 juin. — Les séances de la Chambre sont le reflet de la situation morale du pays.

Le gouvernement clérical a semé le désordre et soulevé les consciences.

Le député libéral démocrate de Liège, Fléchet, industriel, a nettement caractérisé la situation : *On nous oblige à sortir des voies légales !*

Tumulte, bagarres, pugilat à la Chambre, agitation dans la rue, voilà le tableau que présente la capitale et qui, vraisemblablement, va s'étendre à tout le pays.

Beau résultat des agissements d'un gouvernement qui croit faire de la conservation en commettant des attentats contre la liberté.

Les hommes les plus calmes d'ordinaire s'insurgent contre l'oppression cléricale.

Jamais la Belgique ne s'est trouvée à la veille d'événements plus graves.

Etat de siège

Toute la garde civique de Bruxelles est sur pied ce soir.

Mais on ne la laissera sans doute pas sortir.

Il y a eu des crosses en l'air à Saint-Josse, il pourrait y en avoir aussi à Bruxelles.

Soldats, gendarmes, policiers, mouchards, tous sont mis sur pied, tous sont astreints à des corvées aussi longues que fatigantes, ce qui les fait maugréer et murmurer contre ceux qui les leur imposent.

Le gouvernement a trouvé bon, à l'occasion du double meeting national de mercredi, donné simultanément au *Théâtre flamand* et à la *Cour d'Angleterre*, de consigner dans les casernes, pour la soirée, un bataillon de chaque régiment d'infanterie et un escadron de chaque régiment de cavalerie de la garnison de Bruxelles.

De plus, tous les soldats, indistinctement, n'ont rentré au quartier à deux heures de l'après-midi.

Ce sera pas encore cela qui fera diminuer l'agitation.

Devant le formidable mouvement de résistance qui gagne le pays, les réactionnaires prennent peur.

Ils appellent les gendarmes à leurs secours.

Mais pandore ne suffit pas à calmer l'inconcevable terreur des escrocs de la bande réactionnaire. Et voici qu'ils réclament la boucherie.

Déjà le *Courrier de Bruxelles* déclare que s'il suffira peut-être de fermer pour nous mettre à raison, il ne faut pas reculer au besoin devant une énergique répression.

C'est de la provocation au massacre des Belges défendant la Constitution et la Loi.

On voudrait voir le peuple se ruer sur l'armée. Ce serait monstrueux, car l'armée est composée de pauvres diables d'ouvriers.

On rêve aussi se voir l'armée se ruer sur le peuple.

Supposition stupide, car en Belgique, grâce à la Ruchette et la fainéantise des fils de bourgeois, l'armée c'est le peuple et rien de plus.

Oser espérer une lutte criminelle entre citoyens civils et militaires, c'est demander si le vent vient de mer.

Contre ces odieuses et ces abominables excitations à la guerre civile, nous défendons l'honneur de nos frères de l'armée.

Dans la Garde civique

Le colonel de la garde d'Ixelles, suivant les ordres reçus, vient de casser un sergent-major et de réprimander plusieurs sous-officiers pour avoir pris part aux protestations contre la loi électorale.

La situation devient très tendue, le sous-officier casse se représente aux suffrages des gardes et il est certain qu'un camouflet sera infligé au ramollot qui dirige par la volonté ministérielle la garde civique d'Ixelles.

Il résulte déjà d'une enquête faite par le colonel que la majorité de la garde refusera de marcher contre les manifestants.

Hier soir, les corps d'instruction de la garde civique de Saint-Josse-ten-Noode étaient convoqués dans un bâtiment officiel.

Ils chantaient la *Marseillaise* avec entrain.

Survint le colonel Hannay, qui tint à ses hommes à peu près ce langage :

« Hors de ce local, vous pouvez chanter tout ce que vous voulez. Ici, vous cesserez vos chants, sinon je prendrai les mesures les plus énergiques. »

Les gardes ne s'arrêtèrent pas là et continuèrent leurs chants, prouvant ainsi qu'ils étaient, en citoyens armés, décidés à tout pour empêcher un coup d'Etat.

A la Chambre

Voici des détails complémentaires sur les tumultueux incidents qui se sont renouvelés mercredi à la Chambre des représentants et dont nous avons parlé dans notre précédent numéro.

On se rappelle qu'à la séance de mardi, les questeurs de la Chambre avaient fait venir le parquet dans la salle des séances, ce qui avait provoqué de violentes et légitimes protestations de la part de nos amis les députés socialistes.

On se rappelle également qu'après l'aveu cynique des questeurs, déclarant qu'ils avaient fait venir les membres du parquet, de concert avec le gouvernement, parce que tel était leur bon plaisir, un tumulte effroyable avait éclaté.

Les socialistes ayant entonné en chœur la *Marseillaise*, la séance fut suspendue et la salle évacuée.

Hier, mercredi, Vandervelde, après avoir de nouveau protesté contre la révoltante mesure prise par les questeurs, dépose un ordre du jour disant que la salle de conférence sera, comme d'habitude, ouverte librement aux électeurs qui entendent venir conférer avec leurs députés.

« En prenant les mesures que vous avez arrêtées hier, dit **Vandervelde**, vous avez commis une action que vous-mêmes vous devez regretter. Les églises sont ouvertes aux derniers des mendiants, la Chambre des élus du peuple est fermée aux honnêtes gens ! (Très bien à gauche).

Notre seul recours en présence du coup de parti que vous méditez est l'opinion publique.

Puisque vous enlevez aux partis de l'opposition la possibilité de faire triompher la justice, il ne nous reste qu'une attitude à prendre.

Nous disons au roi ;

Attention ! votre responsabilité est engagée !

Nous disons au peuple :

Attention ! votre avenir est engagé.

Nous vous disons à vous :

Qui sème le vent récolte la tempête !

Defuet. — Nous avons fait appel à l'émeute, nous dit-on, mais nous avons le droit d'être ému par votre politique ! Parce que nous protestons contre votre projet de loi vous mettez Bruxelles en état de siège. Devant les protestations de votre presse, vous avez bien abandonné l'uninominal ; devant les protestations de vos adversaires, vous rassemblez les troupes. Vous voulez nous mater. Notre devoir est de faire obstacle à la guerre civile que vous allez déchaîner ainsi. Rappelez-vous qu'en 1886 et en 1893 vous avez fait couler le sang des ouvriers. Prenez garde cette fois, car nos groupes ont encore décidé de faire la grève générale.

Ah! nous comprenons pourquoi vous admirez le sultan rouge : vous êtes un ministère de sang.

Furnemont. — Des bouchers !

Defuet. — Et si vous ne voulez pas qu'on vous appelle le gouvernement des assassins, retirez votre projet de loi. (Applaudissements à gauche).

M. Bastien. — Vous ne demandez pas mieux que de faire couler le sang.

M. De Smet de Nayer. — L'ordre du jour que MM. Vandervelde et Journiez viennent de déposer est contraire au règlement. S'ils croyaient devoir le maintenir, nous lui opposerions la question préalable. (Exclamations à gauche).

L'orateur oppose à cette proposition un ordre du jour disant que la Chambre approuvant les explications du président, se repose sur la vigilance de son président pour assurer, en raison des prescriptions parlementaires, le respect dû à ses membres.

Après un échange d'apostrophes virulentes entre les citoyens Furnemont, socialiste, et De Jonghe, clérical, l'ordre du jour déposé par Vandervelde est repoussé par 91 voix contre 34.

Aussitôt ce vote terminé, la gauche siffle avec entrain. C'est une cacophonie sans nom. De tous les côtés on crie, on siffle. Les tribunes trépignent.

Le clérical **Renkin**, qui veut recommencer sa petite scène de la veille remonte à la tribune.

Hubin et **Furnémont** montent à la tribune placent à côté de l'orateur et le sifflent avec entrain.

Finalement, M. **Renkin** se décide à s'en aller ; il descend de la tribune. **Furnemont** qui fait comme lui est bousculé et roule par terre.

Aussitôt toute la gauche se précipite dans l'hémicycle et se rue sur la droite.

Les coups de poing pleuvent sur la face pâle des démocrates domestiques et de quelques nobliaux. MM. **de Theux**, de **Merode**, de **Ramaix** et quelques autres antisocialistes reçoivent une maîtresse fessée.

Le public se met à crier avec la gauche.

Les huissiers tentent de séparer les combattants, mais ils n'y réussissent pas.

M. Vandenpeereboom, pâle comme un linge, gît affalé sur son banc.

Beinet lui crie : Voilà l'homme responsable de tout ce qui arrive. (Huées formidables.

M. Hubert — le garde-corps de M. Renkin — se précipite sur M. Journiez, mais celui-ci — qui est bâti en hercule — l'empoigne et l'envoie rouler sous un banc.

Puis, à force coups de poings, le député de Liège tombe sur un groupe de cléricaux. Les questeurs courent affolés et agitent les bras pour appeler les troupes massées dans les salles de sections.

Une triple garde de députés de droite et d'huissiers se groupent devant le banc ministériel.

Le bureau donne l'ordre de faire évacuer les tribunes ; ils envoient un officier de lieutenant d'empêl, prévenir nos collègues qui se retirent en trépignant.

Entre temps la bagarre continue dans la salle.

Ovation aux Socialistes

Lorsque les députés socialistes sortent de la chambre, une foule nombreuse massée dans la rue leur fait une chaleureuse ovation.

Un imposant cortège se forme ensuite et descend par la Montagne du Parc.

En tête marchent les députés ; le groupe grossit, fait boule de neige ; plusieurs manifestants sont au nombre d'un millier. Ils descendent dans la ville, entre et dans la rue de la Colline et se massent autour de l'escalier du café enseigne « A la Bourse ».

Un meeting en plein air est improvisé. Tour à tour, Furnement, Fléchet, Smeets, Defuet, Desirée et Demblon, fustigent en des discours virulents, le ministère et donnent rendez-vous à leurs auditeurs pour le meeting national du soir au *Théâtre flamand*.

Le cortège se reforme et se dirige vers la Maison du Peuple.

Meetings de protestation

Ce soir, il y avait une foule énorme au *Théâtre flamand*.

Le public tasse dans la salle chante : Oh Van den Peereboom. On crie : Démission ! Vive la République !

Vandervelde met le public en garde contre les mouchards. S'il y en a, tant mieux ; ils iront dire à leurs maîtres que le peuple n'entend pas se laisser dominer.

Un socialiste chante le « Debout ! frères de misère ». La foule répète le refrain avec ensemble. C'est un spectacle superbe.

Le démocrate dacnaiste Du Catillon arrive en tenue de garde-civique ; il est ovationné.

Ducatillon, après une profession de foi religieuse, dit qu'il a voulu venir faire acte de citoyen libre, avant d'obéir à la consigne de garde civique.

Il flétrit la loi projetée par le gouvernement, c'est un acte de banditisme, dit-il. Nos gouvernants pleuront ou ils crèveront. (Ovation).

Vandenpeereboom doit se soumettre ou s'en aller. (Cris : Vive le Suffrage Universel ! Démission !)

Huysmans. — La loi que propose le Gouvernement est un attentat contre les citoyens. Les cléricaux qui par quinze années de gouvernement néfaste ont terrorisé la province, veulent s'assurer par la fraude la conservation du pouvoir ! (Applaudissements).

La gauche, en quittant le Palais de la Nation, pour s'opposer à cet attentat, constituera le *Parlement du Peuple*.

J'espère encore que le Roi, gardien de la Constitution, comprendra son devoir.»

Après des discours de **Neujean**, **Vandervelde**, **Furnemont**, le meeting est levé et un cortège se forme.

Des milliers de manifestants ayant à leur tête les députés socialistes, se dirigent vers la zône neutre.

En passant devant la Bourse, ils sont acclamés par les bleus de la garde civique.

Mais à la zône neutre, ils se heurtent à la police et à l'artillerie de la garde civique qui barrent le passage.

Quelques bousculades sans gravité se produisent.

D'autres meetings de protestation ont eu lieu à la Cour d'Angleterre, dans une salle de la chaussée d'Anvers et au Lion de Flandre.

Partout il y avait foule, protestant avec indignation contre le projet de réforme électorale.

Charges de gendarmerie

A la sortie des meetings qui ont eu lieu mercredi soir, un groupe de manifestants, qui forme un cortège immense et qui monte par le bas de la ville, apparaît aux confins de la zone neutre.

La batterie de l'artillerie qui se trouvait rangée entre le Treurenberg et la rue de la Loi se poste à gauche faisant face à la place de Louvain et se range derrière le corps de police qui barrait déjà la rue.

D'innombrables coups de sifflets accompagnent les cris de démission et les chants des manifestants qui clament la *Marseillaise* et la *Carmagnole*.

A dix heures, les gendarmes à cheval reçoivent l'ordre de dégager la place de Louvain, où 2000 manifestants chantent et poussent des cris de protestation. Ce dégagement s'accomplit sans incidents graves.

Le peloton de gendarmes continue leurs manœuvres aux abords de la rue Royale. Ce peloton s'est divisé et ses diverses fractions sillonnent le Treurenberg.

A l'angle de la rue de la Loi nous entendons que les cris des manifestants redoublent.

On crie ; A bas la calotte ! Tricheurs ! Démission ! On chante la *Marseillaise*. Les coups de sifflets sont assourdissants.

Une escouade de pompiers accompagne les tramways qui doivent traverser la zône neutre.

Une forte brigade de policiers est venue renforcer le cordon primitif qui ferme la rue de la Loi. La batterie d'artillerie de la garde civique est maintenant divisée en deux fractions qui sont échelonnées entre la rue de la Loi et la place de Louvain.

Les divers mouvements de troupes qui s'effectuent sont accueillis par des huées et des sifflets.

L'escadron de cavalerie de la garde civique cantonné rue Royale, vient de se tenir prêt à charger.

Gendarmes assassins

Des cailloux sont lancés sur elle. Les gendarmes tirent des coups de revolver en l'air. C'est à ce moment qu'un peloton de gendarmes à pied arrive au pas de course gymnastique, pour appuyer la cavalerie.

On commente vivement l'attitude provocatrice des gendarmes. Aussi, la police elle-même proteste, et on vient de se rendre auprès du procureur du roi, pour lui faire part de la situation critique.

Un manifestant est blessé d'un coup de sabre à la rue de Treurenberg. Un autre manifestant est blessé au bras d'une balle de revolver par un gendarme à cheval, de garde à la rue de Treurenberg, et qui a tiré sur lui à un moment où il voulait passer.

Un gendarme à pied est blessé près de l'église Sainte-Gudule où les manifestants stationnent. Il est renversé d'un coup de trique au front et conduit chez un pharmacien, pour y recevoir des soins.

Un agent de police reçoit à la tête un coup de pierre. Le sang coule abondamment.

Dans la rue du Coude, les manifestants ont enlevé les pavés en plusieurs endroits pour les lancer dans les jambes des gendarmes. Un passant qui se présente devant le poteau pour traverser et se rendre chez lui, est repoussé d'un coup de crosse à la bouche. Il a deux dents brisées.

A minuit et demi un porteur de pains de la Maison du Peuple a été transporté au local de la Coopérative. Il a la jambe traversée par une balle.

Au coin de la rue de la Montagne et du parc Sainte-Gudule, le vitrail d'un fabricant d'images pieuses a été défoncé. Quelques coups de sabre ont été donnés.

Plusieurs charges de gendarmerie dans la Grande-Place ont lieu par les gendarmes venus de la rue Royale, les autres les venant de la rue de Louvain.

Un manifestant qui raconte qu'il a eu un manifestant frappé d'un coup de sabre. L'agent de police a dit : « Je ne frappe pas ! »

Un gendarme a répondu : « Frappez dans le tas ! »

Des pompiers, livrés de rage et de sang, ont tiré plus de 50 coups de revolver, chargés à balle, sur les manifestants. Il y a de nombreux blessés, dont plusieurs très grièvement.

Une femme a été mortellement blessée d'une balle dans le ventre.

Grève Générale

A Bruxelles, les syndicats des passementiers, des serruriers, des terrassiers, des ébénistes, des maçons, des peintres, des cigariers, des ciseleurs ont votés et déjà voté le chômage général pour la semaine prochaine. Il en est de même du syndicat des briquetiers affiliés au Parti socialiste.

Démission du ministère

M. Beernaert, président de la Chambre des Représentants, a été reçu par la Haye par dépêche du Roi qui, lui-même, est rentré hier soir à Bruxelles, venant d'Ostende.

Il a été reçu hier soir par Leopold avec qui il a eu un long entretien.

M. Vandenpeereboom, chef de cabinet, a eu également une longue conférence avec le Roi.

Le bruit a couru qu'un conseil des ministres a eu lieu hier soir sous la présidence du Roi.

Le roi a eu dans la matinée une longue conférence avec M. Vandenpereboom, chef du cabinet, et M. Begerem, ministre de la justice. M. Bernaert, président de la Chambre, y assistait.

Le journal le *Soir* annonce que M. Vandenpereboom démissionnera et entraînera avec lui le ministère.

(*Voir à notre « Dernière Heure »*).

CONSEIL DE CABINET

Paris, 29 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin en Conseil de Cabinet, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Waldeck-Rousseau.

La question algérienne

Le gouvernement s'est occupé du débat sur l'Algérie, qui a été interrompu par la crise ministérielle et qui va se reproduire sous la forme d'une motion tendant à la nomination d'une enquête parlementaire. Ainsi que nous l'avons annoncé, le gouvernement acceptera cette motion.

Il compte, en outre, saisir le Conseil d'Etat d'un projet de décret modifiant partiellement les décrets de 1837 et 1882.

Les conditions du travail

Le Conseil s'est également entretenu du projet en cours de discussion devant la